



Primes et indemnités ne sont pas une réponse à l'urgence sur les salaires dans la Fonction publique

Les organisations dénoncent l'absence de discussion salariale au niveau de l'ensemble de la Fonction Publique, tout étant renvoyé à des mesures insuffisantes, partielles et sectorielles. Par ailleurs, les discussions sectorielles, quand elles existent, n'interrogent quasiment jamais les carrières et l'avancement et n'apportent que des propositions sous forme d'indemnités, primes, heures supplémentaires, ... etc.

Nous le redisons avec force : parce qu'elles sont inéquitables, parce qu'elles ne concernent qu'une minorité d'agent.e.s, parce qu'elles n'augmentent pas la rémunération de manière pérenne, parce qu'elles accroissent les inégalités entre les femmes et les hommes, les primes ne peuvent être la solution à l'urgence salariale.

Il faut donc sans attendre procéder aux légitimes et indispensables augmentations générales des traitements.

De nouveau, un décret a été publié à la fin du mois d'octobre créant une nouvelle prime dite « de fidélisation territoriale ». Le besoin de mesures spécifiques sur certains territoires comme la Seine Saint Denis est évident. Mais cette prime ne règle pas la question de l'attractivité du territoire en termes de conditions de travail pour les agent-es et d'accès aux services publics pour les usagers. Par ailleurs, sont exclu-es de manière injustifiable et scandaleuse les personnels territoriaux et hospitaliers, créant de nouveau des inégalités entre personnels.

Nos organisations syndicales soulignent donc qu'il s'agit là d'une mauvaise réponse à de véritables questions.

Les derniers chiffres officiels disponibles sont sans appel : selon l'INSEE, le salaire net moyen est en baisse dans les trois versants de la Fonction publique. Cette lourde et grave tendance est également confirmée par le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites.

Cette situation est la conséquence directe de l'absence prolongée de mesures d'augmentation de la valeur du point d'indice.

Outre ses effets néfastes pour les personnels et pour l'économie, cette austérité salariale a des effets délétères pour la qualité du service public. A l'hôpital, la liste des postes vacants s'allonge chaque jour faute de postulants. Le nombre de candidats aux concours de la Fonction publique est lui en baisse continue.

Alors que les agen.te.s de la Fonction publique sont en première ligne dans la gestion de la crise sanitaire, qu'elles et ils assurent leurs missions dans des conditions souvent difficiles, qu'elles et ils concourent chaque jour à la production de richesses, leur travail n'est clairement pas reconnu à sa juste valeur

Et pourtant, le gouvernement persiste obstinément à poursuivre la politique de gel de la valeur du point d'indice engagée en 2010 et qui n'a connu qu'une brève parenthèse fin 2016/début 2017.

Avec les personnels, nous l'affirmons de nouveau : en matière de reconnaissance, ce ne sont ni les discours laudateurs, ni les médailles, qui peuvent satisfaire les agent.e.s !

La stratégie gouvernementale consistant à ouvrir des discussions sur les rémunérations limitées à certains secteurs de la Fonction publique produit les mêmes effets néfastes en termes de division des agent.e.s et d'insatisfaction. Nos organisations réaffirment leur opposition aux velléités de décorrélation de la valeur du point d'indice et leur attachement à l'unicité de la valeur du point dans les trois versants constitutifs de la fonction publique.

Le projet ministériel de lier la prise en charge du jour de carence à un hypothétique dispositif d'aide des employeurs au financement des cotisations de la protection sociale complémentaire est tout aussi inacceptable. Par mesure élémentaire de santé publique, le gouvernement doit cesser de tergiverser pour des motifs budgétaires et idéologiques, il doit suspendre immédiatement l'application du jour de carence puis l'abroger dans les meilleurs délais !

Nos organisations rappellent avec force l'urgence sociale d'augmenter les salaires de tou.te.s les agent.e.s. Elles soulignent que les marges budgétaires existent pour cela comme en attestent les dizaines de milliards d'euros d'aides supplémentaires accordées au patronat sans aucune contrepartie.

Avec les personnels, nous demandons :

- la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice
- l'attribution d'un nombre de points d'indice supplémentaires identique à tous-tes.
- un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat intervenues ces dernières années
- la revalorisation des carrières
- l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes, en particulier la revalorisation des filières à prédominance féminine
- la revalorisation des pensions de retraite
- une véritable et pérenne compensation de la hausse de la CSG, hausse dont nous n'étions en rien demandeurs.

Sur ces bases, avec les personnels, nous exigeons une négociation sans délai portant sur des mesures générales pour l'ensemble des agent.e.s de la Fonction publique !

Paris, le 13 novembre 2020